

## Bataille entre agents ? même pas en rêve !



La sphère fiscale est actuellement très agitée et à plus d'un titre. L'un des grands chantiers est le transfert de pans entiers de la fiscalité (plusieurs dizaines de milliards) de la DGDDI vers la DGFIP.

**Ce transfert, nous ne l'avons pas voulu, nous ne le cautionnons pas !**

Du côté du « perdant » (DGDDI), c'est une remise en cause d'une partie des fondamentaux de cette administration. C'est une forme de plan social qui ne dit pas son nom, dans des filières restructurées il y a, à peine, quelques années.

Du côté du « gagnant » (DGFIP), c'est encore une charge nouvelle (et importante), avec des matières spécifiques, alors que cette direction subit des saignées sans fin et est la principale victime des coupes sombres dans les services de l'Etat depuis trop longtemps.

Lui imposer ce nouveau défi sans lui en donner les moyens serait juste une forme de non sens, en termes de gestion de l'Action Publique.

Une des questions les plus immédiates va être le devenir des agents subissant ces restructurations.

Nous l'affirmons nettement et avec force :

**- il n'est pas question de jouer une administration contre une autre.**

**- il est encore moins envisageable - voire même - audible d'opposer un agent à un autre.**

A notre sens, le seul objectif décent est de ne laisser personne au bord de la route.

S'agissant des agents des Douanes, il faut promouvoir un reclassement sur les missions douanières. Ces dernières le méritent largement. Et bien évidemment une simple proposition de « transhumance » vers Roissy ou les services concernés par le Brexit ne peut en aucun cas constituer une réponse suffisante.

Un des axes forts est évidemment le fait de s'adapter à la situation et au choix de l'agent. Ce serait une forme de « RH » au sens noble du terme, ce dont l'Etat n'est pas toujours, loin s'en faut, coutumier. Cela éviterait aussi le syndrome perdant / perdant, pour rester dans la tonalité ci-dessus, entre un service qui n'en sort pas renforcé et un agent qui en reste écoeuré.

Deux impératifs s'imposent à l'administration :

**- inventer un avenir pour les agents des Douanes touchés par la suppression de leur emploi.**

**- ne pas fragiliser encore un peu plus le fonctionnement interne de la DGFIP, surtout pas dans le contexte actuel.**

Afin de remplir ce double objectif, dès lors que les choses seront un peu plus claires, il nous paraît juste et parfaitement légitime que les transferts d'agents de la DGDDI vers la DGFIP s'accompagnent de créations d'emplois chez cette dernière.

A défaut, le constat sera brutalement simple et sans ambiguïté : l'Etat administrerait lui-même la preuve cinglante que toutes ces réformes ne visent pas à rendre son fonctionnement plus efficace, mais avant tout et principalement à sabrer encore et toujours de l'emploi public, dans une sphère qui a déjà donné plus que sa part qui plus est.

**Nous prendrons nos responsabilités dans ce dossier, tout simplement parce qu'il s'agit, à la fois, d'une question d'accomplissement du Service Public et d'égard dû à celles et ceux qui le font vivre au quotidien.**